



14 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

C50 - Août 2020

Rapport suite à échec Feuille de Match Informatisée

Lorsque la feuille de match informatisée n'a pas été utilisée jusqu'à son terme, il est demandé la rédaction de ce rapport. Chaque partie concernée rédige la partie le concernant et le transmet séparément.

Ce rapport est à renvoyer par le club recevant joint à la feuille de match, par le club visiteur et par l'arbitre au plus tard le plus ouvrable après la rencontre à : sduret@foot44.fff.fr. Il sera transmis pour étude et si nécessaire à la Commission Sportive pour suite à donner.

Numéro match	Club recevant	Club visiteur	Nom de l'arbitre	Score

Répondre OUI ou NON	Utilisateur NOM et PRENOM	Connexion FMI jour du match	Création mot de passe rencontre	Composition validée	Signature avant match	Signature après match
Club recevant						
Club visiteur						
Arbitre						

Précisez exactement les raisons qui n'ont pas permis l'utilisation de la FMI jusqu'au terme

Remarques de l'arbitre

Remarques du club recevant

Remarques du club visiteur

Signature club recevant

Signature arbitre

Signature club visiteur